

BULLETIN MUNICIPAL



LISLE

N°82
MAI 2025

Bonjour à vous toutes et à vous tous,

L'actualité internationale ne nous épargnera rien. Après les conflits Russie-Ukraine, Israël-Palestine, voici qu'arrive à la une la nomination de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Loin de moi l'idée de commenter ou de contester la longue liste des décisions prises par le Président, ce n'est pas mon rôle dans ce bulletin, mais ce personnage m'inquiète quelque peu de par son arrogance, son mépris des institutions, voire des chefs d'Etats. Plus dangereuses encore ses idées de possession de territoires non américains et ses décisions protectionnistes à l'extrême et parfois changeantes au fil de l'eau. Monsieur Trump fait peur. Actuellement dans le monde, en Europe, en France, la démocratie chancelle, ou on veut nous faire croire que nous sommes en démocratie, mais il s'agit clairement d'une fausse démocratie. Quant à l'Europe, elle devient l'Europe des grands dirigeants tout puissants ne pensant qu'à eux-mêmes et à leur aura. Ce n'est pas l'Europe dont nous rêvions ! Nous pouvons raisonnablement être inquiets pour les années à venir.

Au niveau local nous attaquons la dernière année du mandat que vous nous avez confié. Ce mandat aura été un moment de transition après de gros investissements (Espace de Santé Rural, bar communal, voirie communale, différents entretiens des nombreux bâtiments communaux, mise en place de différents réseaux (eau, assainissement, eaux pluviales) au lotissement de la Pierre Plantée.

Ce mandat aura surtout été marqué par trois épisodes douloureux : Le Covid, l'inflation et l'orage de grêle du 20 juin 2022. Le Covid nous aura perturbé trois ans de notre vie, dans notre organisation au quotidien, dans nos déplacements, notre vie familiale, nos protocoles à respecter (masques, gel, autorisations de sortie) et à mettre en place au fur et à mesure de l'évolution de la maladie au niveau des agents, des écoles, du restaurant scolaire. C'est un souvenir à oublier et espérer ne pas le revoir. Le problème de l'inflation est plus sournois car il a mis en difficulté les particuliers mais aussi les collectivités. Il a fallu faire face à des augmentations inhabituelles et disproportionnées au niveau de l'électricité, du chauffage, du carburant et de l'alimentation pour ne citer que les différents postes les plus touchés par cette inflation. En ce qui nous concerne, la commune a dû augmenter ses impôts pour faire face à ces nouvelles dépenses imprévues et non budgétées car, arrivées après le vote du budget. Et même si aujourd'hui cette inflation « semble » maîtrisée, les prix restent au niveau souvent le plus haut. Vous en êtes les premiers témoins lorsque vous faites vos commissions. Enfin l'orage de grêle de juin 2022 aura marqué les esprits de par son ampleur au niveau des dégâts occasionnés. Rappelons-nous ce lendemain matin d'apocalypse où nous attendait un silence pesant inhabituel, orphelin des chants d'oiseaux auxquels nous étions habitués. Puis est venu le temps de faire l'état des lieux, souvent impressionnant notamment au niveau des toitures. Et ce sentiment d'impuissance qui nous envahissait !! A ne pas forcément oublier afin de nous rappeler les conséquences du réchauffement climatique, mais à ne pas souhaiter son retour dans l'immédiat.

L'année 2025 va nous offrir quelques travaux au niveau des écoles. Le préau de l'école maternelle a été réalisé aux vacances de Pâques (coût 23 500 €). Puis ce sera le gros projet de rénovation énergétique de l'école primaire de 326 000 € TTC au niveau des travaux. Ce dossier concernant l'isolation intérieure, le remplacement des menuiseries et du chauffage est certes urgent mais surtout très intéressant au niveau financier car bénéficiant d'aides très importantes (Etat et SDE 24). La durée des travaux, environ une année scolaire, va nous obliger à mettre en place des modules servant de salles de classes et installés à proximité du restaurant scolaire. Enfin nous devrions avancer dans nos travaux de restauration des toitures de l'orage de grêle de juin 2022 en réalisant la couverture de l'église (gros chantier de 93500 €) et la toiture de l'ancienne école route de Brantôme. Il ne « restera » plus qu'environ 30 000 € pour les derniers travaux début 2026. De grosses dépenses nous attendent cependant encore au niveau de la voirie et de l'achat de matériel pour les logements communaux, le restaurant scolaire, le service technique, le renouvellement des panneaux d'informations dans les villages et l'achat de panneaux pour l'aménagement du carrefour de la baignade.



Les doyennes et les doyens au repas des aînés le dimanche 9 février

L'installation de la fibre optique suit son cours. Il reste bien sûr quelques petits problèmes à régler pour des particuliers et au niveau du lotissement de la Pierre Plantée ? Nous accompagnons ces dossiers non résolus pour l'instant.

En 2026, des renforcements électriques sont prévus route de Ribérac, route de Périgueux et chemin de Labattu. La modernisation de l'éclairage public (remplacement des ampoules sodium par des leds) s'effectuera sur une période de quatre ans de 2027 à 2030 pour les 104 foyers vétustes sur 192 que possède la commune.

Depuis le 1^{er} juillet 2024, la gestion de l'eau potable est passée de la Saur à Véolia. Cette dernière tient une permanence en mairie le 1^{er} mardi de chaque mois. N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Pour lutter contre les incivilités au quotidien au niveau des dépôts sauvages, des caméras vont être installées sur des points sensibles par le SMD3. Des contraventions seront établies et des amendes infligées aux contrevenants.

Lors de la réunion du 27 mars dernier, le conseil municipal a décidé de ne plus accorder de dérogations pour des changements d'établissements scolaires, sans raisons majeures et autres arguments indiscutables. Cette décision a été prise afin de protéger les effectifs de nos écoles rurales et de prévenir de futures fermetures de classes en raison de la baisse démographique incontestable au niveau de notre département.

Félicitations à nos associations locales qui ont connu un très beau succès au cours de leurs dernières manifestations : le marché de Noël début décembre, le réveillon de la St Sylvestre, le dîner spectacle cabaret à la salle des fêtes et le marathon trail du Périgord Blanc avec plus de 850 participants au départ de Lisle. Des réussites très encourageantes pour nos associations.

L'Etat civil 2024 présente un résultat positif avec 4 décès pour 9 naissances. Signalons en plus 6 mariages et 4 pacs. Une visite a été rendue en début d'année à Raymonde Fargeot, 105 ans, doyenne de la commune.

Après un printemps prometteur, nous sommes dans l'attente d'un été radieux qui nous ferait le plus grand bien, surtout en cette période un peu tourmentée. Prenez du repos et des vacances que je vous souhaite les plus merveilleuses possibles. Profitez à fond des moments de convivialité qui vont se présenter et que l'on ne doit surtout pas négliger, car le temps passe si vite !

Bonnes vacances à tous.

Le Maire

Joël Constant

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Joël Constant", written in a cursive style.

Equipe de rédaction :

Suzy Heselton, Patricia Davila, Nicole Penine, Bruno Limerat & Joël Constant avec la participation de Michèle Dudon

Ce bulletin a été imprimé par la SPP Numérique, 13, rue Thiers, 24000 Périgueux

Des comptes rendus détaillés sont disponibles en mairie si vous souhaitez les consulter. Vous pouvez également les retrouver sur le site de la commune www.mairie-de-lisle.fr ou sur les panneaux situés dans chaque hameau et devant la mairie.

Réunion du 26 novembre 2024 :

- ✓ Présentation du nouveau plan de financement du projet de rénovation énergétique de l'école primaire de Lisle
- ✓ Rajout : Décision modificative : 15 000 € due notamment aux suppléments de charges du personnel (arrêts maladie, contrats à renouveler, heures supplémentaires d'agents, etc ...).

Réunion du 12 décembre 2024 :

- ✓ Renouvellement d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétence)
- ✓ Participation de la commune à l'assurance prévoyance des agents (1^{ère} proposition non validée par le Centre de Gestion) :
- ✓ Modification des statuts de la CCPR
- ✓ Dossier rénovation énergétique de l'école primaire
- ✓ Service assainissement : nouvelles redevances
- ✓ Convention avec la SAUR pour le bac à graisse au niveau de la cantine
- ✓ Service public d'assainissement non collectif (SPANC) : mise en place de pénalités
- ✓ Rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement 2023 (RPQS) : rapport du délégataire et du Syndicat Eau Cœur du Périgord
- ✓ Chapiteau ex-CCVD : remboursement à la commune de la location par une association lisloise
- ✓ Rajout n°1 : Décision modificative
- ✓ Rajout n°2 : Convention éclairage public
- ✓ Divers :
 - Logements vacants – taxes
 - Agenda municipal
 - Point sur les travaux suite à l'orage de grêle 2022
 - Contrôle énergétique pour les logements communaux

Réunion du 30 janvier 2025 :

- ✓ Choix des zonages pour la mise en place d'énergies renouvelables
- ✓ Fibre Optique : travaux d'élargissement et demande d'amendes de police au Département
- ✓ Demandes d'aides : fonds vert et Département pour le projet de revégétalisation de la cour de l'école maternelle
- ✓ Révision des loyers communaux
- ✓ Nouvelles cotisations assurance Groupama pour l'année 2025
- ✓ Réparation du chapiteau de l'ancienne CCVD (communauté de communes du val de Dronne)
- ✓ Remboursement de frais à des élus pour des achats de fin d'année
- ✓ Situation au niveau des écoles
- ✓ Déplacement de panneaux d'agglomération
- ✓ Rajout n°1 : demandes de subventions
- ✓ Rajout n°2 : encaissement d'un chèque
- ✓ Divers :
 - Bibliothèque départementale : demande d'augmentation des horaires d'ouverture
 - Nouveau circuit du car scolaire
 - Tarifs du restaurant scolaire - décision à prendre pour la rentrée

Réunion du 27 mars 2025 :

- ✓ Vote des Comptes Financiers Uniques 2024 (CFU, ex comptes administratifs et comptes de gestion) Commune – Assainissement – locaux professionnels
- ✓ Affectation des résultats
- ✓ Subventions aux associations
- ✓ Validation de l'avancement de grade d'un agent communal et des ratios suite à l'avis favorable du Comité Technique du Centre de Gestion
- ✓ SDE 24 : Convention de servitude à la Sénédie / Convention de modernisation de l'éclairage public à repousser en 2027
- ✓ Divers :
 - Etat sinistre grêle
 - Caméras aux Points d'Apports Volontaires (PAV)
 - Rural sauvage
 - Réunion frelons asiatiques
 - Dérogations écoles

Réunion du 10 avril 2025 :

- ✓ Taux des taxes communales
- ✓ Vote des budgets 2025 : Commune – Assainissement – locaux professionnels
- ✓ Aliénation chemin rural à Rouffeliér
- ✓ Convention SACEM / Mairie
- ✓ Divers :
 - Motion du Conseil Départemental pour soutenir le maintien des bureaux de Poste
 - Amicale Laïque : point sur l'association en sommeil. AG extra-ordinaire à faire.
 - SMD3 autorisation des caméras autour de certains PAV
 - Proposition de vente d'un bâtiment communal



Distribution des cadeaux de Noël aux agents de la commune



Discours du maire lors de la cérémonie des vœux le 5 janvier

Point sur les Finances de la Commune

Lors de l'élaboration, puis du vote du budget de la commune, le Conseil Municipal était assez indécis sur l'augmentation ou pas de la taxe foncière bâtie, de la taxe foncière non bâtie et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. L'accent était plutôt mis sur l'augmentation de cette dernière car les recettes à ce niveau ont baissé d'environ 16 000 € dans la mesure où beaucoup de résidences secondaires sont passées à la location et surtout à la location saisonnière. Celle-ci n'engendre plus une taxe d'habitation payable à la commune mais une cotisation foncière des entreprises (CFE) récupérée par la communauté de communes.

Malheureusement l'augmentation de cette taxe d'habitation est liée à une augmentation des 2 autres taxes sur les résidences principales et ne peut être votée seule. C'était un premier argument pour majorer les 3 taxes. De plus nous ne voulions pas reproduire l'erreur du passé en n'augmentant que trop rarement. Depuis la période de l'inflation les dépenses ont fait un bond important difficile à maîtriser (chauffage, électricité, éclairage public, carburant, alimentation, voirie, assurances +30 %, caisse de retraite des agents +12 % en 4 ans) mais les recettes et les dotations stagnent.

Heureusement la population augmente, environ 150 habitants en plus en quelques années, ce qui va nous permettre de recevoir un peu plus de dotation (DGF) de la part de l'Etat. Parallèlement les nombreuses maisons neuves construites ces derniers temps et exemptées de taxe foncière pendant deux ans commencent à rapporter à la commune. Au vu de la hausse importante de 2023, dans la mesure où la CCPR ne bouge pas ses taux cette année et dans le contexte morose et incertain du moment, le Conseil a décidé d'augmenter les trois taxes communales de seulement 1 %, ce qui correspond à un petit produit supplémentaire pour la commune d'un peu plus de 5 000 €. Au cours de l'année 2025, la commune envisage de mettre en place une taxe pour les logements vacants, non seulement pour avoir une petite recette supplémentaire mais surtout pour forcer les propriétaires à faire des travaux, très bien aidés, pour habiter ou louer. Enfin, il reste un impératif pour notre collectivité, c'est de restaurer une capacité d'autofinancement suffisante et pérenne, afin de pouvoir envisager à nouveau la réalisation de plus gros projets, tels que, par exemple, l'aménagement du bourg, sans oublier toutefois que, dans le contexte financier actuel, les dotations de l'Etat et du Département risquent être revues sérieusement à la baisse.

Le Maire

CFU de la commune 2024 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		170 194,74 €	134 630,04 €			35 564,70 €
Opérations de l'exercice	738 272,70 €	869 693,40 €	229 660,23 €	190 693,31 €	967 932,93 €	1 060 386,71 €
TOTAUX	738 272,70 €	1 039 888,14 €	364 290,27 €	190 693,31 €	967 932,93 €	1 095 951,41 €
Résultat de l'exercice		301 615,44 €	173 596,96 €			128 018,48 €
RÉSULTATS DE CLÔTURE	738 272,70 €	1 039 888,14 €	364 290,27 €	190 693,31 €	1 102 562,97 €	1 230 581,45 €
Restes à réaliser			45 154,32 €	66 949,61 €	45 154,32 €	66 949,61 €
Totaux cumulés	738 272,70 €	1 039 888,14 €	409 444,59 €	257 642,92 €	1 147 717,29 €	1 297 531,06 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		301 615,44 €	151 801,67 €			149 813,77 €

CFU de l'assainissement 2024 :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		87 757,13 €		59 900,04 €		147 657,17 €
Opérations de l'exercice	100 700,53 €	34 763,79 €	1 792,00 €	8 766,60 €	102 492,53 €	43 530,39 €
TOTAUX	100 700,53 €	122 520,92 €	1 792,00 €	68 666,64 €	102 492,53 €	191 187,56 €
Résultat de l'exercice		21 820,39 €		66 874,64 €		88 695,03 €
RÉSULTATS DE CLÔTURE	100 700,53 €	122 520,92 €	1 792,00 €	68 666,64 €	102 492,53 €	191 187,56 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		21 820,39 €		66 874,64 €		88 695,03 €

CFU Locaux Professionnels SPIC (ESR, Cabinet Dentiste et Bistrot) :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés						0,00 €
Opérations de l'exercice	34 109,95 €	63 211,05 €	75 220,64 €	70 488,00 €	109 330,59 €	133 699,05 €
TOTAUX	34 109,95 €	63 211,05 €	75 220,64 €	70 488,00 €	109 330,59 €	133 699,05 €
Résultat de l'exercice		29 101,10 €	4 732,64 €			24 368,46 €
RÉSULTATS DE CLÔTURE	34 109,95 €	63 211,05 €	75 220,64 €	70 488,00 €	109 330,59 €	133 699,05 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS		29 101,10 €	4 732,64 €			24 368,46 €

ASSAINISSEMENT :	Fonctionnement		
Dépenses	€	Recettes	€
Charges à caractère général	50 100,00 €	Redevance assainissement	48 000,00 €
Personnel extérieur au service	14 000,00 €	Résultat Reporté	21 820,39 €
Dotation d'amortissements	6 096,00 €	Subvention d'investissement	1 792,00 €
Virement section à section	1 416,39 €		
Total Dépenses	71 612,39 €	Total Recettes	71 612,39 €

Taux d'imposition de la commune pour l'année 2025 (augmentation de 1%)

Taxe foncière bâtie :
44,60% > 45,05%

Taxe foncière non-bâtie :
49,05% > 49,54%

Taxe d'habitation pour les résidences secondaires :
10,18% > 10,28%

ASSAINISSEMENT :	Investissement		
Dépenses	€	Recettes	€
Etude extension du réseau	72 595,03 €	Excédent reporté	66 874,64 €
		Virement section à section	1 416,39 €
Subvention amortissement	1 792,00 €	Amortissements	6 096,00 €
Total Dépenses	74 387,03 €	Total Recettes	74 387,03 €

Taux d'imposition de la CCPR pour l'année 2025 (pas d'augmentation)

Taxe foncière bâtie :
13,91%

Taxe foncière non-bâtie :
48,00%

TH sur les résidences secondaires :
10,15%

CFE (cotisation foncière des entreprises):
29,15%

Ces pourcentages sont calculés sur la valeur locative du logement.

BUDGET ANNEXE : SPIC (Service Public Industriel & Commercial) - ESR / Dentiste / Bar communal (le Bistrot du Coin)

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	14 538,46 €	13,68 %	Excédent de fonctionnement antérieur	24 368,46 €	22,93 %
Autres charges de gestion.courante	10,00 €	0,01 %	Remboursement de fluides	1 800,00 €	1,69 %
Intérêts réglés à l'échéance	7 500,00 €	7,06 %	Revenus des immeubles (ESR/ Dentiste/bar ht) / assurance grêle	71 550,00 €	67,32 %
Dotation aux amortissements	19 418,00 €	18,27 %	Reprise de subvention	8 568,00 €	8,06 %
Virement section à section	64 820,00 €	60,99 %			
Total Dépenses	106 286,46 €	100 %	Total Recettes	106 286,46 €	100 %

DÉPENSES DE INVESTISSEMENT	€	% du total	RECETTES DE INVESTISSEMENT	€	% du total
Déficit reporté	4 732,64 €	5,32 %	Besoin de financement	4 732,64 €	5,32 %
Capital emprunts / Remb. grêle	75 670,00 €	85,05 %	Virement sect. de fonctionnement	64 820,00 €	72,86 %
Reprise de subvention	8 568,00 €	9,63 %	Amortissement bâtiments / autres charges courants	19 418,00 €	21,83 %
Total Dépenses	88 970,64 €	100 %	Total Recettes	88 970,64 €	100 %

BUDGET COMMUNAL 2025 & Subventions aux Associations

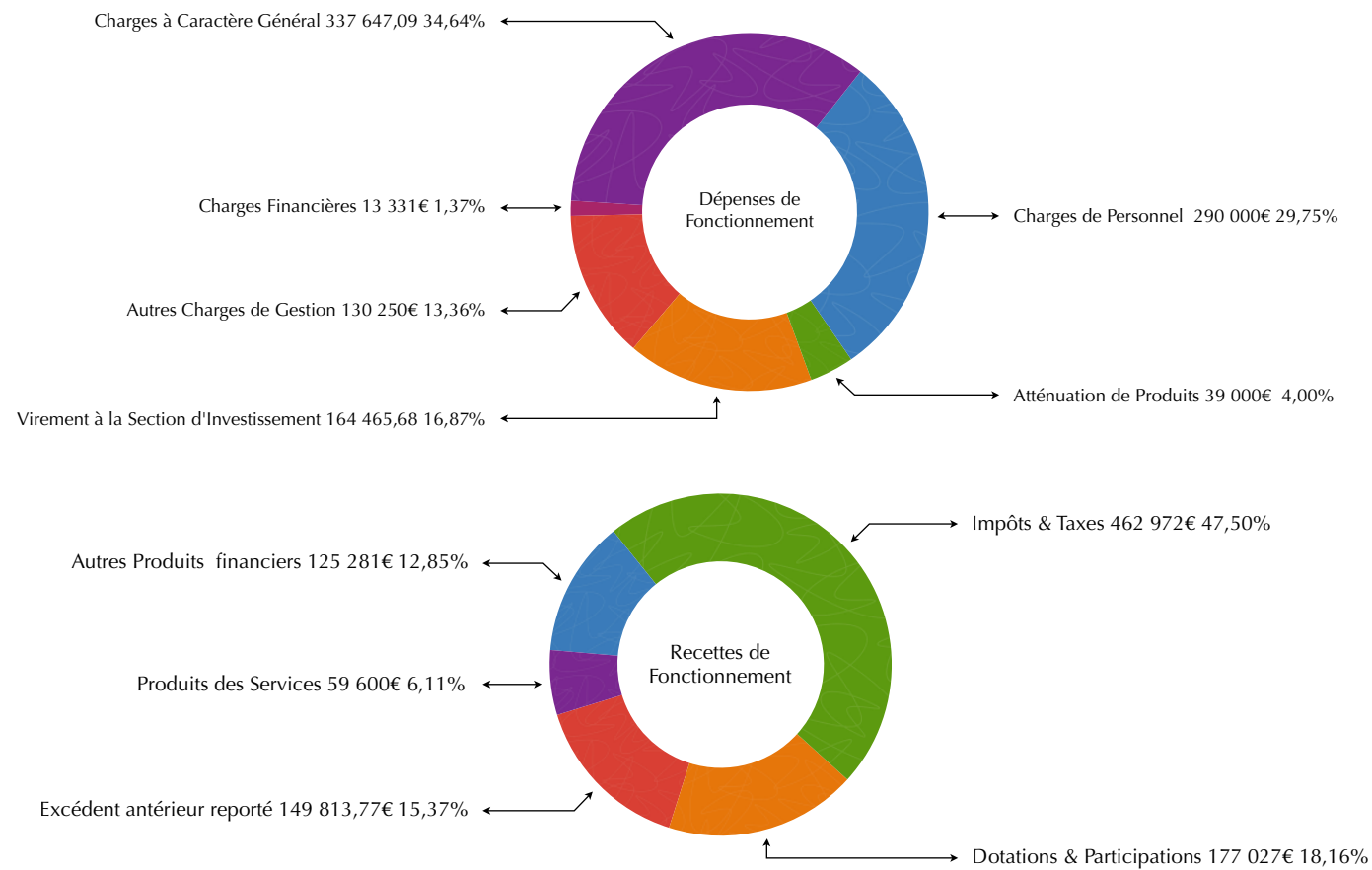
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	337 647,09 €	34,64 %	Excédent antérieur reporté	149 813,77 €	15,37 %
Charges de Personnel	290 000,00 €	29,75 %	Produits des services	59 600,00 €	6,11 %
Atténuation de Produits	39 000,00 €	4,00 %	Impôts et taxes	462 972,00 €	47,50 %
Virement à la section d'investissement	164 465,68 €	16,87 %	Dotations et participations	177 027,00 €	18,16 %
Autres charges de Gestion	130 250,00 €	13,36 %	Autres Produits financiers	125 281,00 €	12,85 %
Charges Financières	13 331,00 €	1,37 %			
Total Dépenses	974 693,77 €	100 %	Total Recettes	974 693,77 €	100 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	€	% du total	RECETTES D'INVESTISSEMENT	€	% du total
Charges à caractère général	219 386,96 €	29,48 %	Recettes diverses	404 643,35 €	54,37 %
Achat de Matériel divers	49 186,00 €	6,61 %			
Réparations suite à la tempête de grêle	120 670,00 €	16,21 %	Subventions travaux bâtiments communaux	13 129,61 €	1,76 %
Préau école maternelle	23 530,00 €	3,16 %			
Viabilisation zone à lotir La Pierre Plantée	5 000,00 €	0,67 %			
Ecole Primaire Travaux énergétique	326 419,20 €	43,86 %	Ecole Primaire Travaux énergétique	326 419,20 €	43,86 %
Total Dépenses	744 192,16 €	100 %	Total Recettes	744 192,16 €	100 %

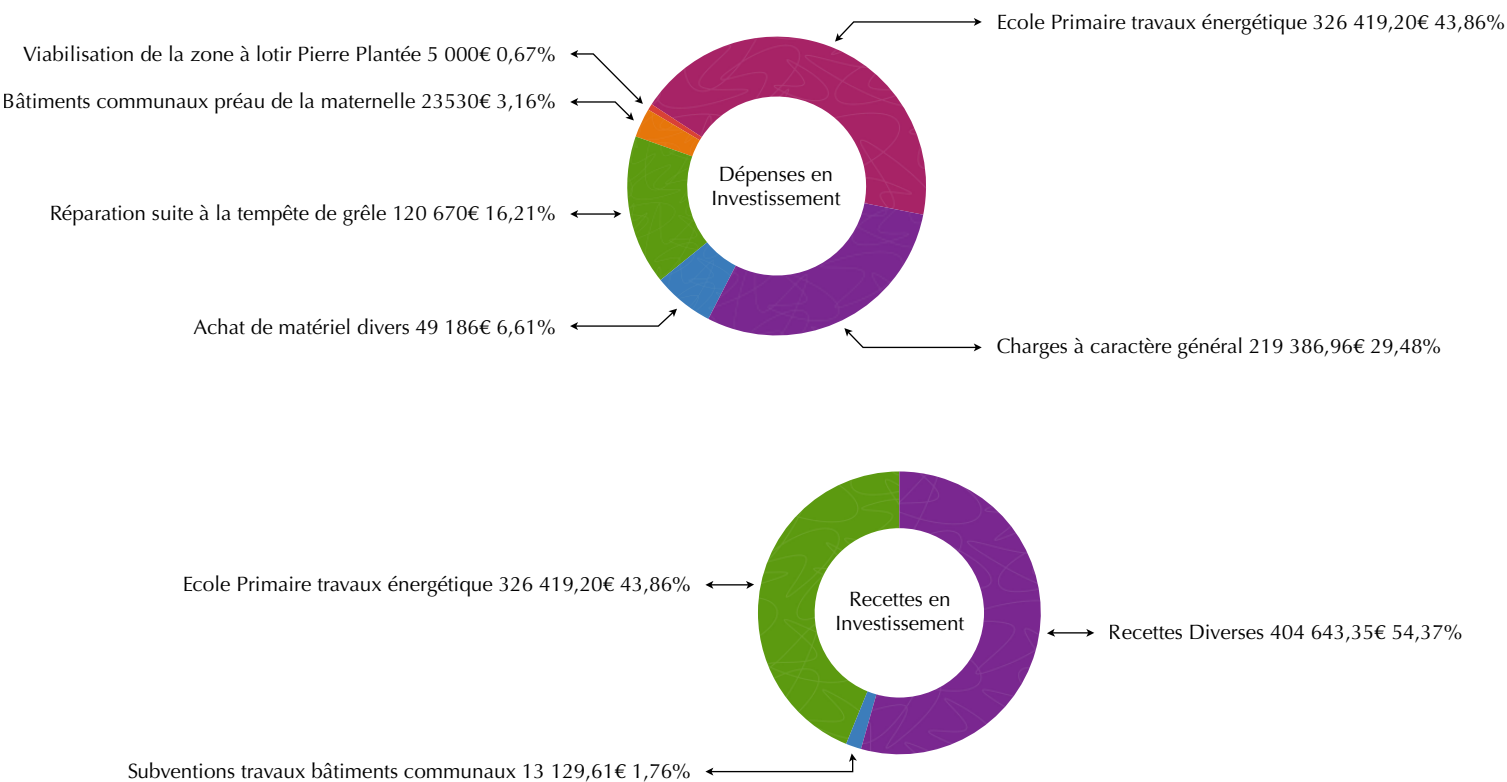
Associations et leurs subventions 2025	
Comité des Fêtes	2 500 €
Limens club de foot	1 700 €
Les Copains d'Ecole	500 €
Société Communale de Chasse	460 €
Club de Tennis Val de Dronne	360 €
Le Roseau Lislois	335 €
Belisle Western	160 €
Lisle Tonic	160 €
Lo Passatemps de l'Esla	155 €
Les Petits Pas de Lisle (Mix-Ages)	90 €
REAL Roulons Ensemble avec Léa **	0 €
RC Lisle Bonita **	0 €
Flower Yôga **	0 €
Rural Sauvage **	0 €

Autres associations	La Maison dans Laquelle **	0 €
	Vivre à Lisle **	0 €
	Club de Billard **	0 €
	Anciens combattants **	0 €
	Chevauchées du Périgord	0 €
	Sous total	6 420 €
	Coop Scolaire Maternelle	450 €
	Coop Scolaire Primaire	400 €
	Collège de Tocane Michel Debet	300 €
	Maires Sans Frontières	100 €
	Restaurants du Coeur	70 €
	Secours Catholique	45 €
	Subventions exceptionnelles (si besoin)	215 €
	Sous total	1 580 €
	Total :	8 000 €
	** Ces associations ont renoncé à leur subvention cette année	

Budget Fonctionnement



Budget Investissement



Réunions de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois. Des comptes rendus sont disponibles en mairie si vous souhaitez les consulter.

07/11 : Conseil communautaire à Coutures
 12/11 : Conseil école primaire
 19/11 : Conseil école maternelle
 25/11 : SIVOS Tocane
 29/11 : RV SPANC CCPR
 06/12 : Comité de pilotage du programme local de l'habitat à Montagrier
 09/12 : SRB Dronne
 10/12 : Commission voirie CCPR – SMD3 à Villeteureix
 11/12 : Bureau CCPR à Bourg du Bost
 18/12 : Conseil communautaire à Tocane
 11/01 : Vœux CCPR à Douchapt
 29/01 : Commission SRB Dronne secteur Dronne amont
 06/02 : Bureau CCPR à Bourg des Maisons
 15/02 : SIVOS Ribérac
 18/02 : Conseil école primaire
 20/02 : Conseil communautaire à Paussac St Vivien
 04/03 : Réunion mensuelle de la voirie à Celles
 06/03 : Bureau CCPR à Celles
 18/03 : Conseil école maternelle
 20/03 : Réunion SMD3 – Conférence des maires – Conseil communautaire à Allemans
 01/04 : Inspection COB Ribérac gendarmerie à Ribérac – Réunion mensuelle de la voirie & présentation du projet du Vélo route CCPR à Celles
 03/04 : Bureau CCPR à Grand-Brassac
 04/04 : Réunion mensuelle de la voirie à Celles
 07/04 : Réunion SPANC CCPR
 08/04 : Réunion SDE24 pour projet de rénovation énergétique à l'école primaire
 12/04 : Jeux CCPR à Lisle
 15/04 : Conseil communautaire à Montagrier
 06/05 : Réunion mensuelle de la voirie à Celles



Après-M'jeux : Une après-midi de jeux en famille ou entre amis !

Nous avons le plaisir de vous convier à notre événement Après-M'jeux, une occasion conviviale de plonger dans l'univers des jeux de société ! Que vous veniez en famille ou entre amis, rejoignez-nous pour partager des rires et relever des défis autour de vos jeux favoris.



Événement annuel organisé par la CCPR au village Gîte de Beauclair, à Douchapt



Ce samedi 22 février la salle des fêtes de Verteillac a accueilli 31 personnes ! Adultes et enfants ont découvert les jeux de société et jeux en bois.

Merci au comité des fêtes pour l'accueil et le petit goûter.

www.mairie-de-lisle.fr



Le jeudi 3 avril, près de 180 enfants de maternelle ont été accueillis à l'Espace André Malraux pour assister au **spectacle La petite musique des émotions, dans le cadre du projet Lez Arts à l'école.**

Ce spectacle a permis aux plus jeunes de découvrir le violoncelle et d'explorer un premier répertoire de musique classique, guidés par Loux, un personnage fantasque et attachant, qui les a accompagnés tout au long d'un voyage à travers les émotions.

Ce spectacle marque la fin de l'édition 2025 du projet Lez Arts à l'école, que nous sommes ravis d'avoir mené tout au long de l'année avec les équipes éducatives et les artistes intervenants.

Un grand merci à tous les participants, petits et grands, pour leur enthousiasme et leur implication !



Le festival "Faites vos vacances" a débuté par un ciné-débat autour de la médiation.

Les activités qui ont débuté : poterie, jardinage, danse traditionnelle, tir à l'arc et plein d'autres encore ont accueilli de nombreux enfants !

Mais ce n'est pas terminé, ça continue pour de nouvelles animations, du cinéma et des spectacles.

Les activités se poursuivent sur la journée, avec des ateliers cirque, du VTT et plein d'autres animations artistiques ou sportives !

Les 3 jours se sont clôturés sur le spectacle "Rencontre Renc'art" par la compagnie **Duo Justeadeux**. Un spectacle auquel ont pu participer les enfants présents à l'atelier cirque un peu plus tôt dans la journée !

Merci à tous pour votre participation et merci également à tous les intervenants. On se dit à l'année prochaine !

Bibliothèque municipale de Lisle

De février à début mars la bibliothèque municipale de Lisle a disposé d'une malle de jeux prêtée par la BDP 24. Pendant quelques semaines les enfants ont bien apprécié, en particulier les jeux de "cherche et trouve".

Au mois de mars nous sommes allées à la BDP procéder au renouvellement de quelques centaines de documents.

Début avril de jeunes lectrices ont participé à un atelier sur le plaisir de lire et sur ses bienfaits. Elles ont confectionné un panneau que vous pouvez venir découvrir à la bibliothèque.

Dans quelques semaines prendra place une nouvelle exposition, nous vous en dirons plus très bientôt.

Au plaisir de votre visite à la bibliothèque,

Gaëlle Liess

Les horaires d'ouverture au public :

Lundi :	15h20 à 16h20
Mardi :	10h30 à 11h30
Mercredi :	17h00 à 19h00
Jeudi :	15h20 à 16h20
Vendredi :	10h00 à 11h00
Samedi :	10h30 à 11h30

Rappel : Créneaux pour les écoles :

Mardi :	09h00 à 10h30 (école maternelle Mme Moyrand)
Jeudi :	09h00 à 10h30 (école maternelle M. Robin)
Vendredi :	15h10 à 16h20 (école primaire)

Le portage à domicile est également reconduit pour les personnes n'étant pas aptes physiquement à se rendre à la bibliothèque.



Le Restaurant Scolaire

Rappelons que la loi Egalim nous impose de distribuer un repas végétarien par semaine, mais également des menus établis de manière à satisfaire les besoins nutritionnels et caloriques des enfants. Le plan alimentaire doit de plus intégrer 50% de produits SIQO (sigle d'identification de qualité et d'origine) dont 20% bio.

Chaque jour sont servis environ 80 repas (37 écoliers de la maternelle, 37 élèves de la primaire et 4 adultes).

Félicitations à Stéphane qui est aux manettes et qui s'initie à toutes ces nouveautés.

L'objectif de la commune reste malgré tout de garder la possibilité d'un approvisionnement au niveau des commerces locaux, malgré toutes ces contraintes.

Tarifs en vigueur :

Repas enfant :	3,26€
Forfait mensuel par enfant :	45,64€
Repas adulte :	5,41€

Proverbe : Quand il y a plusieurs cuisiniers, la soupe est trop salée !!

Heureusement il n'y a qu'un seul cuisinier à la cantine !



École Maternelle Antoine Cruveiller : des découvertes et des projets enthousiasmants

Au retour des vacances de printemps, les enfants ont eu la belle surprise de découvrir le tout **nouveau préau** installé dans la cour de récréation. Offrant désormais un espace abrité, il permet aux élèves de profiter de l'extérieur même en cas de météo capricieuse. De plus, il offrira une grande zone ombragée supplémentaire les journées de forte chaleur. Pensé pour répondre aux besoins des enfants tout en s'intégrant harmonieusement dans la cour de l'école, ce préau devrait devenir un lieu important de la vie quotidienne à l'école. Dans l'esprit de l'opération « la semaine de la maternelle », nous avons organisé au cours du mois d'avril plusieurs **matinées « portes ouvertes »**. Ces moments ont permis aux parents de venir partager le quotidien de leurs enfants à l'école. Temps d'accueil, ateliers, jeux ou motricité : les parents inscrits ont été chaleureusement accueillis dans les classes. Cette initiative a rencontré un vif succès, tant auprès des parents que des enfants, heureux de faire découvrir leur univers scolaire.

Ce troisième trimestre est également marqué par la poursuite de notre projet pédagogique autour du cycle de l'eau. Après avoir découvert les différentes étapes de ce cycle lors de lectures, d'ateliers et du spectacle interactif joué à l'école « **Le trésor de Calico Jack** », les enfants partiront prochainement en sortie à **la grotte de Tourtoirac**. Cette visite sera l'occasion d'observer concrètement les effets de l'eau sur la roche. Une sortie riche en découvertes et en émerveillement, qui viendra illustrer avec sens les apprentissages menés en classe.

Comme toujours, les projets ne manquent pas à l'école maternelle de Lisle, pour le plus grand plaisir des petits... et des grands !



Le préau de l'école maternelle a enfin vu le jour aux dernières vacances de printemps 2025. Ce bâtiment supplémentaire permet à tous nos jeunes écoliers de sortir de leurs salles de classe aux récréations même en cas de mauvais temps.



Ecole Élémentaire

Semaine olympique

Afin de prolonger les jeux olympiques de Paris 2024, et de découvrir de nouvelles activités sportives, les élèves de l'école élémentaire ont participé à une « semaine olympique ». Au menu : breakdance, le biathlon avec un pistolet laser, la natation et le golf sur le parcours à Chancelade.

Initiation culturelle à l'opéra

Les élèves qui le souhaitaient pouvaient assister gratuitement à la répétition générale de Nabucco au Palio à Boulazac.

Ouverture aux autres nations

Une étudiante espagnole et un étudiant tunisien sont venus présenter leur pays, leur langue, leur culture, leurs recettes, leur écriture.



A l'image de Notre-Dame de Paris...

...qui a retrouvé ses huit cloches de poids respectable (entre près de 800kg et 4 000kg), nous nous sommes interrogés sur celles qui scandent les heures et sonnent les Angelus dans notre commune.

Hormis « L'Histoire de Lisle » de l'abbé Farnier nous n'avons pas trouvé d'autre source d'information les concernant.

Au début du XVIII^{ème} siècle il est décidé de procéder à la refonte des cloches en sachant que l'abbaye de Chancelade contribue pour un tiers à la dite refonte. Nous n'avons aucune information concernant les précédentes cloches.

Le dimanche 27 mai 1701, la cloche St Martin est bénite solennellement, avec pour parrain, Nicolas de Fumel de Laporte seigneur de Lisle et pour marraine Anne de Chignac marquise de Lisle.



Le 18 novembre 1702 a lieu la bénédiction de la cloche Ste Anne avec pour parrain François Brousse et marraine Anne Lagrange, ainsi que celle de la petite cloche de la chapelle Notre-Dame du cimetière, en l'honneur de la Vierge Marie, ayant pour parrain Jean Peyrelade et marraine Louise Mézard.

Selon l'abbé Farnier, la cloche Ste Anne sera confisquée et fondue pendant la Révolution. La cloche Notre-Dame sera transférée au clocher lorsque le cimetière sera déplacé et la chapelle démolie.

Le nom du curé Faure présidant la bénédiction des cloches serait gravé sur les trois cloches.

Compte tenu de la nécessité de réparer le clocher, les habitants n'entendront pas longtemps les cloches sonner.

Lors de la rédaction de « Histoire de Lisle », la cloche St Martin était toujours présente au clocher. Il semblerait qu'il n'y ait eu aucune modification depuis.



Personnage lisleois : « Jeannot » Marty

Jean-Louis Marty, dit « Jeannot », est né à Ribérac en 1936. Après avoir servi pour la guerre d'Algérie pendant 2 ans il arrive à Lisle en 1959 et épouse Yvette Fargeot cette même année.

Au départ il se joint à son beau-père Joseph Fargeot et participe au travail de minotier puisque Joseph avait créé ce moulin en 1956. Il va donc récupérer le blé dans les campagnes et livrer la farine aux boulangers des alentours.



Au mois d'août 1976 Joseph décède. Jeannot se retrouve seul et se voit obligé de supprimer la fabrication de la farine. C'est à cette époque qu'il va créer la pisciculture.

Ce métier lui plaira énormément et cet endroit est rêvé pour faire l'élevage de truites. Il vendra ses poissons sur les marchés de Lisle, Tocane, St Astier, Brantôme, et bien évidemment il fournira tous les restaurants des environs.

En 1990, Jeannot sera victime d'un AVC. Son épouse assurera au maximum la suite du projet. Le restaurant Le Moulin du Pont a été créé par la suite par son fils Patrick accompagné à ce jour par la petite fille de Jeannot, Amy.

Aujourd'hui son petit-fils Kévin continue l'aventure de la pisciculture.

La Mairie

Secrétaires : Marlène MATHA & Hélène FAURE

Tel : 05.53.04.50.02

Courriel : mairiedelisle@orange.fr

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 8h30 - 12h00 (fermé l'après-midi)

Mardi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Mercredi : 8h30 - 12h00 (fermé l'après-midi)

Jeudi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Les permanences des élus

Le Maire, Joël CONSTANT, et ses adjoints, reçoivent à la Mairie sur rendez-vous.

En cas d'urgence retrouvez leurs numéros de téléphone sur le site de la mairie.

Site internet : www.mairie-de-lisle.fr



Passeports & cartes d'identité

Les demandes de CNI et passeports peuvent être faites à la mairie de Montagnier, Ribérac, Nontron, St Astier, Périgueux, Coulounieix-Chamiers... (parmi les 17 mairies en Dordogne qui sont dotées de l'équipement nécessaire).

Uniquement sur RV, pré-demandes sur :

<https://www.dordogne.gouv.fr/Demarches/Passeport>

La Gendarmerie

Les brigades sont ouvertes de 08:30 à 12:00 et de 14:00 à 18:00 du lundi au samedi.

La brigade de **Tocane** est ouverte le lundi 05.53.92.57.55

La brigade de **Verteillac** est ouverte le jeudi 05.53.92.57.60

La brigade de Ribérac (fermée les lundis) 05.53.92.57.00 est ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00.

Permanence d'une Assistante Sociale

Prendre rendez-vous avec l'assistante sociale au : Centre médico-social de Tocane. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tel : 05 53 02 06 72

Possibilité d'un RV à la mairie à Lisle

Les Conseillers Départementaux du Canton de Brantôme

Mélanie CELERIER & Olivier CHABREYROU

reçoivent dans les locaux de la Mairie sur rendez-vous.

Téléphone : à la Mairie de Lisle 05 53 04 50 02

Bureau de Poste à Lisle

Voici les nouveaux horaires. Téléphone 3631 :

Lundi : fermé

Du mardi au vendredi : de 9h15 à midi

Le samedi matin : ouvert de 9h à midi

Location de la Salle des Fêtes

Tarifs au week-end, tout compris

(du samedi matin au dimanche soir = 2 jours) :

• Particuliers lislois	180€
• Particuliers non-lislois	250€
• Associations lisloises	180€
1 location gratuite pour chaque association lisloise par année civile	
• Associations non-lisloises	250€
• Location à la journée	80€

Un chèque de caution de 500€ est demandé à chaque location.

La salle est climatisée : pensez à garder les portes fermées !!

Pour connaître la disponibilité de la salle veuillez consulter le site internet de la commune ou contacter la responsable :

Anaïs VANNIER : 07.89.60.36.65

Services de proximité

Notaire Maître Etienne DUBUISSON :

Lisle : 05 53 04 50 21

Brantôme : 05 53 05 70 87

Crédit Agricole : 09 69 32 22 47

Maison de la Dronne Montagnier : 05 53 91 35 11

Office de Tourisme de Ribérac : 05 53 90 03 10

Office de Tourisme de Brantôme : 05 53 05 80 63

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois :
05 53 92 50 60 ou 05 53 92 50 66

Déchetterie de Tocane : 09 71 00 84 24

Déchetterie de Ribérac : 05 53 92 41 66

Services communaux & intercommunaux

Salle communale et bibliothèque : 05 53 04 51 77

Restaurant scolaire : 05 53 07 05 83

Accueil périscolaire et centre de loisirs : 05 53 08 31 97

Camping municipal : 06 30 53 38 27

Ecole maternelle :

Directeur Bruno ROBIN : 05 53 04 54 66

Ecole Primaire :

Directrice Chrystel DARROUZES : 05 53 04 50 29



<https://www.facebook.com/Lisle24350>



Espace de Santé Rural de Lisle & autres services médicaux

Docteur Laurent BLANCHÉ 09 72 17 60 86
Son secrétariat est ouvert lundi, mardi, jeudi & vendredi de 8h30 à 12h30 & 14h à 17h
Sage-Femme : Emeline CHARLES 06 41 97 79 35
Infirmières : Laurine LABEYRIE, Audrey VERNEUIL & Coralie MILLET

05 53 04 55 26 / 06 24 43 73 02

Kinésithérapeutes : Laurence DENIS, Pascaline DALBAVIE, Aude MAZIERES, Fabien CHOPY & Ruben CORDEN

05 53 90 70 60

Pédicure-Podologue : Jessica TRONIOU

06 36 14 58 41

Psychomotricienne : Amélie AFFAGARD

06 61 03 08 53

Psychologue : Sophie GADY

06 56 66 28 98

Dentiste : Sébastien SURAY

05 53 46 29 36

Pharmacie Lacombe-Bourdinaud

05 53 04 50 03

Ambulances Lisloises, Taxi, Pompes Funèbres

05 53 04 50 15



Ambulances lisloises : l'équipe ambulances & taxis (Thierry, Jérôme, Clarisse, Laurent, Laetitia, Nicolas, Joëlle, Yoan, Margaux) et l'équipe pompes funèbres (Jérôme, Claude, Margaux, Yoan, Steve)

Nos pharmaciens : Gaël, Elodie, Maryline, Marie-Lise

Vétérinaire (Tocane) 05 53 90 36 61
Vétérinaire de la Truffe (Ribérac) 05 53 90 26 90
Vétérinaire, avenue de Royan, Ribérac 09 75 18 21 72
Vétérinaire de Valeuil 05 53 45 93 34
Vétérinaire de Brantôme 05 53 05 70 44
Pôle enfance/Aide aux personnes âgées/ Portage
des repas : Mairie de Tocane 05 53 90 61 94

Centre Intercommunal d'Action Sociale de
la CCPR (CIAS) 05 53 90 28 40
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
(CPAM et CMU) : 3646
Hôpital de Périgueux 05 53 45 25 25
Hôpital privé de Francheville 05 53 02 11 11
Clinique du Parc 05 53 02 16 16
Centre Anti Poison (Bordeaux) 05 56 96 40 80

Assistance aux victimes

Enfance Maltraitée: 119
Drogue Info Service : 0800 23 13 13 (appel gratuit)
Tabac Info Service : 3989 (appel gratuit)
France Travail (anciennement pôle emploi) : 3949
CPAM : 3646
SIDA Infos service : 0800 840 800
Enfance et partage : 0800 051 234 (appel gratuit)
SAFED : 05 53 05 55 39
(Service d'Accompagnement de Familles en difficultés)
Maltraitance Vie conjugale : 39 19
Maltraitance personnes âgées & handicapés : 39 77
SOS Enfants disparus : 116 000
Prévention suicides : 3114
Croix Rouge Ecoute : 0800 858 858
Planning familial : 05 53 53 11 96
CIAS de la CCPR : 05 53 92 50 60
CAF : 3220 (choix 2) (appel surtaxé)
Harcèlement enfant (scolaire & Cyberharcèlement): 3018

Urgences

Samu : 15
Urgences européennes : 112
Police secours (gendarmerie) : 17
Pompiers : 18
EDF : 3404 (appel gratuit)
Service de l'eau SAUR : 05 81 31 85 03
Service de l'eau Véolia Boulazac : 05 61 80 09 02
ORANGE assistance : 3900
SFR assistance : 1023
Bouygues assistance : 1064
Free assistance : 3244



Rappel : un DAE (défibrillateur) est installé devant la mairie et un deuxième à l'intérieur de la salle des fêtes, en cas de besoin.

PHARMACIES DE GARDE 2024

SECTEUR BRANTÔME

LISLE : PHARMACIE LACOMBE – BOURDINAUD

Grande Rue 24350 Lisle

05 53 04 50 03

Semaines : 2, 8, 14, 19, 25, 34, 39, 44, 50

CHATEAU-L'ÉVEQUE : PHARMACIE BERAUD

Rte Du Royer 24460 Château L'Évêque

05 53 54 35 33 05

Semaines : 9, 13, 20, 26, 32, 36, 41, 46, 51

BRANTÔME : PHARMACIE DU VERT GALANT

4 Av Du Docteur Devillard 24310 Brantôme En Périgord

05 53 35 84 84

Semaines : 6, 12, 17, 23, 27, 33, 42, 45, 47

AGONAC : PHARMACIE GRUBER

1 Rue Dalby De Fayard 24460 Agonac

05 53 06 35 13

Semaines : 4, 11, 16, 24, 30, 38, 43, 48, 1 (2026)

CHAMPAGNAC DE BELAIR : PHARMACIE BENHAMOU

24530 Champagnac De Belair

05 53 04 97 66

Semaines : 3, 7, 15, 22, 29, 40, 49

MAREUIL : PHARMACIE DUBESSET – LEBARGY

28 Rue Pierre Degail - MAREUIL 24530

05 53 60 90 05

Semaines : 5, 10, 18, 21, 28, 31, 35, 37, 52

SECTEUR RIBERAC

RIBERAC : PHARMACIE

28 Av Guy De Larigaudie 24600 Ribérac

05 53 90 00 04

Semaines : 5, 11, 21, 29, 37, 47, 52

TOCANE-ST-APRE : SAINT MARTIN

Bd Charles Roby 24350 Tocane St Apre

05 53 90 70 09

Semaines : 8, 24, 32, 40, 48

LA TOUR BLANCHE

11 Place De Nanchapt 24320 La Tour Blanche Cercles

05 53 91 11 65

Semaines : 3, 13, 17, 27, 33, 43, 51

VERTEILLAC : Pharmacie ALAIN BALLOUT

Lieu-dit Puymonzac 24320 Verteillac

05 53 91 40 62

Semaines : 7, 15, 23, 31, 39, 45

La Déchetterie de Tocane

La déchetterie de Tocane se situe à la sortie de Tocane en direction de Ribérac sur la zone d'activités.

Horaires d'été du 1er juillet au 31 août :

Les mardi, mercredi et samedi de 7h30 à 13h00

Horaires d'hiver du 1er septembre au 30 juin :

Les mardi, mercredi & samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

La dernière admission se fait 10 minutes avant la fermeture

Tél : 05 53 91 61 33 / 09 71 00 84 24

La Déchetterie de Ribérac

Ouverte tous les jours du 01/07 au 31/08 sauf les dimanches et les jours fériés de 7h30 à 13h00.

Du 01/09 au 30/06 ouverte de 9h à 12h et de 14h à 17h45 sauf dimanche & jours fériés.

<https://ccpr24.fr/amenager-le-territoire/environnement/gestion-des-dechets-smd3/>

Brûlage des déchets verts

Dans les communes rurales, en l'absence d'épisode de pollution de l'air ambiant ou d'autres mesures exceptionnelles prises par décision municipale ou préfectorale, le brûlage des végétaux par les particuliers est **toléré** entre le **01 octobre et le dernier jour de février**. Le brûlage est interdit aux collectivités et entreprises d'espaces verts.

Le brûlage doit être précédé d'une déclaration en Mairie **trois jours avant sa réalisation**. Les préconisations suivantes doivent être respectées :

- brûlage réalisé entre 10h et 16h
- en l'absence de vent
- sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours
- en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie

Important : lorsqu'il est **toléré** dans le cadre de l'arrêté préfectoral, le brûlage reste à la discrétion du Maire qui peut l'interdire ou l'interrompre pour des motifs de sécurité ou salubrité publique.

Dans tous les autres cas, les déchets verts doivent être éliminés via les filières classiques : déchetterie, broyage, compostage, etc.

> L'imprimé de demande de dérogation à l'interdiction de brûlage des déchets verts au format PDF est disponible sur le site internet de la commune, le site de la Préfecture ou à la Mairie.

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° 24-2017-04-05-001 du 5 avril 2017*

Nous devons garder notre air propre, respirer mieux, penser aux concitoyens qui ont des maladies respiratoires !

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES LISLOISES

Pour toutes informations complémentaires contacter la mairie de Lisle au 05 53 04 50 02

Nom	Adresse	Capacité ASMAT	Numéro de téléphone
Yasmine CHAUMETTE	23 route de Périgueux	2 enfants	06 28 14 71 82 ou 05 53 03 33 07
Virginie HYVER	34 route de Périgueux	4 enfants	06 26 47 86 60
Maud MADIN	676 Route du Maine	4 enfants	06 50 92 48 12
Sylvie MULARD	9 rue de Bussac	4 enfants	06 71 51 80 94 ou 05 53 02 18 69
Aurélien NEGRIER	169 rue des Prairies	3 enfants	06 79 95 81 40
Virginie PUYPELAT	Puymaurin	4 enfants	06 17 47 15 83 ou 05 53 53 70 91
Anne VITEL	5 Route du Bordierage	4 enfants	06 89 09 54 96 ou 09 51 68 82 23

Pour plus de renseignements, contactez :

Barbara DELPLANQUE
Tél : 05 53 90 61 94
Mail : b.delplanque.cias@ccpr24.fr

Le siège social du CIAS est situé au :
Lieu-dit Bonas 24350 Tocane St Apre
Tél. 05.53.90.61.94

Antenne de Ribérac :
Tél. 05 53 90 28 40



Plus d'informations disponibles sur :

<https://ccpr24.fr/vivre-et-habiter/seniors/cias/>

Le CIAS du Val de Dronne

Le CIAS du Val de Dronne, outil de l'action sociale de la CCPR

Faciliter le quotidien à domicile est avant tout un enjeu de bien-être car la grande majorité des gens souhaitent vivre chez eux le plus longtemps possible.

C'est pourquoi le CIAS du Val de Dronne (Centre intercommunal d'Action Sociale) œuvre, depuis sa création, à construire un dispositif privilégiant le maintien à domicile des personnes âgées et fragilisées.



Une action en quatre points :



Avec l'âge et la dépendance, un besoin accru de services

Le CIAS du Val de Dronne touche une grande partie de la population de la CCPR, par le nombre de bénéficiaires comme par le nombre d'employés :

88

Agents

qui travaillent au CIAS
Val de Dronne pour
améliorer le confort de
vie à domicile de

700

Bénéficiaires

D'autres services sont proposés par le CIAS notamment pour l'accompagnement à la constitution des demandes d'aide sociale (ex : Aide Personnalisée d'Autonomie) et pour les secours d'urgence.

Les agents administratifs du CIAS sont en contact permanent avec les acteurs de l'action sociale publics et privés.

Choisir la bonne heure pour vos travaux bruyants !

Le bruit dû aux travaux de jardinage ou de bricolage chez les particuliers est strictement réglementé (horaires différents pour les entreprises). Nous vous rappelons les créneaux autorisés par arrêté Préfectoral* pour ces travaux :

Jours ouvrables (du lundi au vendredi) :
de 8h30 à 12h & de 14h30 à 19h30

Samedi : de 9h à 12h & de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

* Article 20 de l'arrêté préfectoral N°
PELREG-2015-10-45 du 7 octobre 2015
portant réglementation des bruits de
voisinage





Proverbes :

« Chacun voit midi à sa porte » – Chacun a sa propre perspective des choses.

« Après la pluie, le beau temps » – Ne désespérez pas, après les moments difficiles, les choses s'améliorent.

« Impossible n'est pas français » – Les français sont réputés pour ne jamais abandonner.

Un petit mot sur nos platanes qui longent la RD1 et la RD78 sur notre commune.

Ces platanes remarquables constituent des arbres d'alignement dont une expertise a été réalisée à l'automne 2024. On en dénombre environ 40 sur la route de Brantôme, 60 sur la route du Pont et 40 sur la montée vers Grand-Brassac. Ces arbres centenaires ont une forte valeur patrimoniale. Ils sont recensés en Dordogne dans le règlement de voirie en vigueur depuis 2014. Un platane a été abattu récemment, début mai. Trois arbres nécessitent un contrôle mécanique en 2027 au lieu de 2029. Un doit faire l'objet d'un diagnostic approfondi.

Ces alignements impliquent un mode de gestion et de suivi respectueux des arbres tout en garantissant l'impératif de sécurité pour les usagers et les riverains. *Image à droite >*



Objet trouvé à récupérer aux Marsaloux



Coco en plein travail pour la prochaine fête de Lisle



Sandrine est prête pour le départ du marathon

La mairie de Lisle est bien fermée le lundi après-midi, aucune dérogation possible (même pour les oiseaux !)

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Vous avez récemment choisi d'habiter à Lisle...nous nous réjouissons de vous y accueillir.

Nous ne doutons pas que les raisons qui ont motivé votre choix sont les mêmes qui animent nos décisions pour que Lisle soit et demeure un village où il fait bon vivre.

Nous nous efforçons de développer tous les atouts nécessaires pour que Lisle soit ce qu'il est aujourd'hui : un bourg d'un petit millier d'habitants, riche de ses établissements scolaires (primaire et élémentaire), de son Espace de Santé Rural, de ses nombreux commerces et services, ainsi que de son tissu associatif.

Si cela n'est pas encore fait, nous vous invitons à contacter le service accueil de la Mairie qui se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous orienter.





Les Dronne Valley Aqua Belles nagent toujours en eau froide le lundi matin à Lisle sur la baignade et toute l'année ! Elles sont de plus en plus nombreuses y compris plusieurs lisloises !



Le maire et ses drôles de dames au repas des aînés !



Les 3 sœurs font chabrol

Dates à retenir :

Le vendredi 31 mai	Fête des voisins par le Comité des Fêtes
Le vendredi 6 et samedi 7 juin	Festival Rural Sauvage
Le dimanche 22 juin	Fête de la Pêche au Moulin du Pont
Le vendredi 27 juin	Kermesse école maternelle
Le mardi 8 juillet	Marché festif sous la halle par Lo Passetemps de l'Esla
Le lundi 14 juillet	Fête Nationale par le Comité des Fêtes
Le mardi 5 août	Marché festif sous la halle par Lo Passetemps de l'Esla
Le 15 au 19 août	Fête de la St Roch par le Comité des Fêtes
Le samedi 22 novembre	Repas festif Beaujolais nouveau par Lo Passetemps de l'Esla
Le dimanche 7 décembre	Marché de Noël par Lo Passetemps de l'Esla & la Mairie



Le camping est ouvert avec de nouvelles signalétiques et aménagements.

L'équipe est prête à vous accueillir, lislois et vacanciers.

Bar, café, restauration et location de canoës.

Le Marché de Noël édition 2024



Dans le bulletin municipal nous ne diffusons pas d'encarts publicitaires. Cependant, pour les nouvelles entreprises, commerces et praticiens, nous publions une fois, leur carte ou différentes informations afin que les habitants puissent faire leur connaissance. N'hésitez pas à contacter la mairie pour faire paraître votre nouvelle activité.



« Zen by Dine » Blandine, esthéticienne à domicile & prothésiste ongulière. Téléphone 06.64.34.26.96.



Le food-truck « Le Petit Poisson » s'installe sur la place des Banquettes un mardi par mois, voir l'encart pour les dates.

Une nouvelle fleuriste s'est installée sur la place des Banquettes : « Emil' et une Fleurs ». La boutique est ouverte :

du mardi au vendredi : 9h/12h30 13h30/18h30

Le samedi : 10h/12h30 16h30/18h30

Le dimanche : 10h/12h30

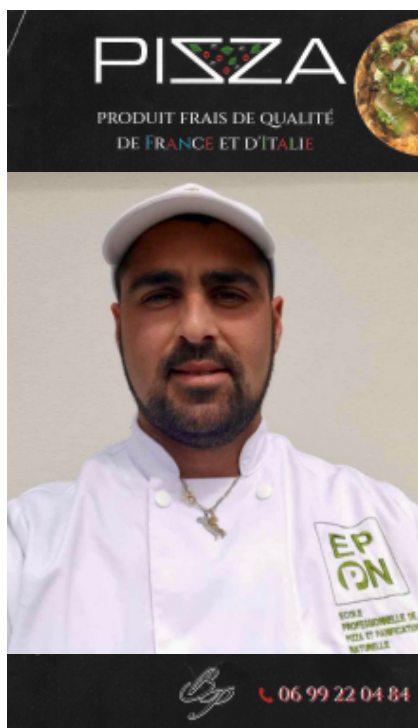
(lundi : fermé)

Pour toutes demandes, commandes urgentes hors horaires d'ouvertures, téléphoner au 06.04.15.04.94



Nouveau food-truck sur la place des Banquettes le mardi soir, en dehors des dates du food-truck le Petit Poisson (voir ci-dessus).

Les Délices de GB vous propose burgers, frites et salades de produits frais et locaux.



Bella Pizza

De vraies pizzas napolitaines vous sont proposées par Mika le vendredi soir.

De par ses racines italienne, sicilienne et malte, il est passionné par la production d'une très bonne pâte à pizza longuement fermentée et garnie avec des produits frais et italiens.

Boulangier de profession, Mika a été formé à l'Ecole Professionnelle de Pizza et Panification Naturelle à Bordeaux.

Actuellement ses pizzas se font le vendredi soir de 17h à 20h30. Pour toute commande vous pouvez le contacter soit par téléphone au 06.99.22.04.84 soit sur Facebook Messenger sur sa page @Bella.Pizza.24350. Vous pouvez commander des pizzas le jeudi et jusqu'au vendredi midi à récupérer chez lui, 676 route du Maine, Lisle, le vendredi soir.



« Céline Cuisine Pour Vous » vous propose ses délicieux plats asiatiques faits maison le mercredi matin sur la place des Banquettes. A emporter chauds prêts à manger ou à faire cuire chez vous.



Rue de la Bascule : DOMOFRANCE rénove un ancien et très beau bâtiment à côté de l'église et va proposer six logements à la location.



Le syndicat d'électricité a aménagé le réseau à la Sénédie. Les coffrets sont habillés en pierre, les lignes enterrées et les poteaux supprimés.



Le syndicat d'eau Véolia a effectué une purge du château d'eau route du Maine. Un gros tas de calcaire a été prélevé.

Fin du projet de déploiement de la Fibre Optique en Dordogne

A Verteillac le vendredi 24 janvier en présence de monsieur Germinal Peiro qui a présenté, symboliquement, le dernier NRO posé dans le nord du département.





LISTE DES ASSOCIATIONS



COMITÉ DES FÊTES

B. BERITE

06 18 31 66 62

LISLE TONIC

J. ROUSSEAU

06 14 29 19 99

LES PETITS PAS DE LISLE

M. BESSINE

06 28 76 11 08

M. LANSADE

06 10 66 16 10

ANCIENS
COMBATTANTS

M. GAY - J. ROULET

05 53 04 50 05

05 53 03 50 87

RURAL SAUVAGE

M. GUINOT

RURALS Sauvage@GMAIL.COM

BELISLE WESTERN

B. LARUE

07 85 01 53 88

LO PASSATEMPS DE L'ESLA

NANOU ECHILLEY

06 45 28 78 81

LIMENS JSA

J. AMBLARD

06 63 54 04 91

H. PEYTOUREAU

06 80 98 10 31

REAL

J. PUYPELAT

06 20 80 54 24

RACING CLUB

LISLA BONITA

RCLISLABONITA@GMAIL.COM

LA MAISON DANS LAQUELLE

LOLA ET MALAK

INFO@LAMAISONDANLAQUELLE.COM

TENNIS CLUB

S. BRACHET

06 68 70 17 40

FLOWER YOGA

C. SERS - A. SAUVINET

06 79 87 91 77

CHASSE

M. GAY

06 95 32 92 03

LE ROSEAU LISLOIS

J.F. DELOR

06 21 66 79 82

LES CHEVAUCHÉES DU
PERIGORD

A. DURANTON

05 53 04 44 28

BILLARD CLUB

C. BERITE

06 18 31 66 62

LES COPAINS D'ECOLE

E. BALAN

06 19 57 58 62

L. SANDAYE

06 17 38 62 28

VIVRE A LISLE

J.L. FARGEOT

06 88 35 06 58



Lisle Tonic

Lisle Tonic propose des cours 3 fois par semaine. Chaque séance est différente toujours dans la bonne humeur. Merci à nos animatrices Alex et Sylvie qui diversifient leur cours grâce à du matériel récent.

L'année est ponctuée de quelques animations : octobre rose, galette des rois et repas champêtre suivi cette année d'Olympiades Lisloises !!!

Pour information l'organisation hebdomadaire est la suivante :

Lundi 10h 11h : gym douce, étirements avec Alex

Mercredi 19h30 20h30 : cardio, renforcement musculaire avec Alex

Jeudi 10h 11h : Pilates avec Sylvie.

2 séances d'essai sont proposées gratuitement.

Le bureau est le suivant :

Présidente : Josiane ROUSSEAU

Vice Président : Jean HAMEAU

Secrétaire : Michèle HENAFF

Secrétaire adjointe : Michèle DUDON

Trésorière : Hélène VILLEPONTOUX

Trésorière adjointe : Nanou Echilley

CONTACTS :

Présidente Josiane ROUSSEAU Tél : 06 14 29 19 99

Secrétaire Michèle HENAFF Tél : 06 88 97 32 03



Les Petits Pas de Lisle

est un groupe d'amis marcheurs qui se rassemblent tous les mardis.

A partir de 13 h 30 en face du 6 bis boulevard Marguerite Peyrou à Lisle de septembre à la première semaine de juillet .

Le groupe Mix Ages Les Petits Pas de Lisle a élu un nouveau bureau :



Président : Marcel Bessine 06 28 76 11 08

Vice Présidente : Muriel Lansade 06 10 66 16 10

Trésorier : Christian Parent

Secrétaire : Michel Dalesme

Représentant les marcheurs : Dominique Bernuchon

Les Petits Pas de Lisle vous invite à une marche le dimanche 22 juin à partir de 9 h pour la fête de la pêche au Moulin du Pont.

Photo du dolmen humain de Paussac





UNE SAISON SPORTIVE MITIGEE DES ANIMATIONS NOUVELLES ET REUSSIES



Lorsque ce bulletin paraîtra la saison sportive des championnats ou coupes sera pratiquement terminée.

Compte tenu des objectifs en début de saison dans les compétitions pour chaque catégorie, le bilan est partiellement réussi. Pour l'équipe A, qui visait secrètement la montée en R2 avec des joueurs ayant déjà évolué en

R1, quelques contreperformances l'empêchent de réaliser la montée. L'équipe B, rétrogradée l'année dernière en D3, retrouve un niveau plus conforme à la qualité de son effectif dont certains joueurs étaient pensionnaires de l'équipe A l'année dernière. C'est donc en toute logique qu'elle accède en D2 tout en clôturant la saison par un possible titre de champion de Dordogne D3. Concernant l'équipe 3 elle joue dans le championnat de D4 et est classée dans le milieu du classement.

Le groupement jeunes : 4 équipes en championnat régional (U14/15/17/18) connaissent des fortunes diverses, 2 équipes jouaient en R1 au plus haut niveau régional, pour les U18 l'objectif était de bien figurer dans une poule très relevée et des déplacements XXL en se classant dans les 8 huit premiers. Pour les U17 le niveau élevé des adversaires a rendu la saison compliquée malgré un effectif combatif. Pour les U17 B les U15, les U14 leur saison est conforme à leur niveau. En départemental, 3 équipes U13 dont 1 féminine, 5 équipes en foot éducatif à 5 et 8 se retrouvent pour deux à trois entraînements par semaine et le samedi pour les matchs.

Pour connaître les matchs et le lieu chaque weekend ci-après le lien : <https://www.facebook.com/limensjsa>

Le LIMENS-JSA respecte la charte signée avec la commune qui notifie l'obligation des associations lisloises de faire une ou plusieurs animations pour la promotion de Lisle en Périgord, ce qui conditionne normalement l'attribution de la subvention annuelle.

Programme des manifestations organisées par Limens-JSA pour la saison 2024-2025 :

- le 1 décembre repas du marché de Noël à Lisle
- le 15 mars soirée cabaret
- le 30 mars marathon trail du Périgord Blanc (900 participants) à Lisle
- le 08 mai tournoi U13/U15 et vide grenier St Astier
- le 07/08 juin finales de coupes départementales jeunes et seniors avec le soir un marché gourmand
- tous les vendredis de juillet concours de pétanque
- le 27 juillet buvette bandas
- le 9 août soirée chapeaux blancs

A bientôt de se retrouver sur toutes ces animations, pour nous contacter CARIO Grégory 06.62.83.19.85 (cyrilgreg@hotmail.fr) ou <https://www.facebook.com/limensjsa> ou <https://limensjsa.footeo.com/>



Association R.E.A.L (Roulons Ensemble Avec Léa)



Bonjour à toutes et à tous

A ce jour, l'association a récolté 60% de la somme pour le projet side-car (il en manque encore pour aboutir à notre projet), nous comptons toujours sur vous pour nous aider à y contribuer.

Nous étions présents sur les manifestations suivantes :

- Marché de Noël de Lisle
- Vide grenier et carnaval de Mensignac

Nous y avons organisé des baptêmes de motos (avec un franc succès, il y avait le soleil).

Pour rappel notre boutique en ligne (<https://www.helloasso.com>roulonsensembleaveclea>), avec une petite nouveauté, n'hésitez pas à y jeter un œil, partager et commander.

Vous pouvez toujours nous joindre par mail : roulonsensembleaveclea@gmail.com, ou par téléphone au 06.20.80.54.24.

Si vous le souhaitez nous pouvons intervenir dans diverses manifestations pour faire des baptêmes motos.

L'équipe REAL

Belisle Western



« Lo Passatemps de l'Esla »



Premier Anniversaire de « Lo Passatemps de l'Esla » et déjà 50 adhérents. L'association « Lo Passatemps de l'Esla » poursuit ses activités loisirs avec toujours un grand succès et beaucoup de ferveur de la part de ses adhérents.

Depuis sa création, l'association continue pleinement ses activités et attire de plus en plus d'adhérents. Jusqu'à ce jour, les après-midi jeux sont organisés sur la place des banquettes chaque samedi, très souvent clôturés par une soirée auberge espagnole.

Grâce aux nombreux bénévoles de l'association, le terrain de pétanque situé à côté des tennis a été réhabilité en partenariat avec la mairie. Un grand merci à tous.

Cela nous permettra l'été de jouir d'un site agréable à proximité du camping et de jouer plus souvent. Les banquettes ne sont autorisées que le samedi après-midi.

De même, les sorties vélo nous permettent de découvrir notre belle région sur des parcours toujours plus variés et accessibles à tous. Afin que davantage de membres puissent y participer, une étude est en cours pour s'équiper de vélos électriques à des prix attractifs. Une sortie culturelle au « Château de Fayolle » aura lieu au mois de juin prochain. En plus de la visite, une animation surprise complétera cette journée et un pique-nique sera organisé dans le parc.

En suivant, en début d'automne, une sortie au « Château de la Mercerie » à Villebois Lavalette vous sera proposée. Les marchés gourmands des mois de juillet et Aout sous la halle du village et sa place environnante ont été un réel succès. Les prochains auront lieu les mardis 8 juillet et 5 août. Nous vous attendons nombreux.

A l'occasion du Beaujolais Nouveau, un repas festif sera organisé le samedi 22 novembre à la salle des Fêtes de Lisle. Une garbure vous sera proposée, ainsi qu'une animation musicale et une tombola.

Le prochain marché de Noël se déroulera sous la halle le dimanche 7 décembre. Nous attendons de nombreux nouveaux exposants. Nous allons continuer à organiser des manifestations diverses afin de susciter l'intérêt de chacun.

Prix de l'adhésion : 10€

Contact : Nanou ECHILLEY au 06 45 2878 81



Comité des Fêtes

Présidente : Bernadette Berite
Secrétaire : Sarah Ciboulot
Trésorière : Leatitia Fruchou
Technique et déco : Dominique Goux

Vice Président : Didier Lasserre
Secrétaire Adjointe : Martine Trichet
Trésorier adjoint : Cédric Dupuy



Après les festivités de cet été 2024, les membres du comité des fêtes et les bénévoles n'ont pas chômé cet hiver :

Décorations de Noël : Un grand merci à tous les bénévoles, à la municipalité et aux agents communaux qui nous ont aidés à mettre en place les nombreuses décorations dans le village. Quel plaisir de voir notre commune si bien décorée .

31 décembre 2024 : Nous avons eu le plaisir d'accueillir près de 160 convives lors du réveillon de la Saint-Sylvestre. Tout le monde fut ravi concernant le menu servi, l'ambiance, le service et l'organisation. N'oublions pas que ce fut une première pour nous concernant l'utilisation du paiement en CB. **Nous souhaitons avoir le même succès cette année.**

Thé dansant du 23 février : Le premier thé dansant de l'année s'est déroulé à la salle des fêtes de Lisle. Celui-ci fût animé par Thierry Combeau . Nos bénévoles ont eu le plaisir de recevoir 60 convives. Merci à vous tous d'avoir enflammé la piste jusqu'à 19 heures passées. Nous avons rarement vu cela.

17 mai : Comme chaque année au cours du mois de mai, nous organisons un repas dansant animé par Thierry Combeau. Cette année nous vous proposons une soirée Paëlla : -Apéritif Sangria- Paëlla géante-Brochette de fromages & salade-Dessert café- Vin rouge et Rosé compris- 25€/pers et 12€ -de 10ans ; RESERVATION AU 06 77 48 00 58 avant le 10 Mai.

Fête des voisins : et pour clore le mois de mai en festivités, nous vous proposons de nous réunir le 31 mai au soir sur la place des banquettes afin de célébrer la fête des voisins. N'oubliez pas votre pique-nique !

Fête Nationale du 14 juillet : Cette année encore auront lieu les festivités du 14 juillet. Nous vous proposerons des grillades et la commune de Lisle vous offrira un feu d'artifice afin de clore la soirée. Lors du repas aura lieu l'élection de la Miss Lisle et de ses demoiselles d'honneur. Et pas par n'importe quel jury ; Ce sera vous, public, qui aurez le pouvoir !

Si tu as 15 ans au minimum, que tu habites Lisle et que tu souhaites participer à notre concours, tu peux contacter Bernadette au 06 77 48 00 58. Pour les futures élues, vous aurez la chance de représenter Lisle lors de la fête de la Saint Roch.

Préparation de la Saint-Roch de 2025 : Cette année, nous avons le plaisir de vous annoncer une fête de la Saint-Roch sur 5 jours. En effet, les festivités auront lieu du 15 au 19 août. Nos bénévoles sont déjà sur le coup pour vous promettre une fête à la hauteur des années précédentes. Merci aux bénévoles pour leur travail sur la confection des costumes pour les enfants et des milliers de fleurs qui fleurissent les chars. Le thème demeure encore un secret... patience...

Exposition de photographie : Le bureau du comité des fêtes a mis en place une exposition de photographies retraçant l'histoire de notre fête communale ; la Saint-Roch. Grâce à vous tous, nous avons eu le plaisir de recueillir plus de 500 photos, à savoir que la photo la plus ancienne date de 1936, nous rappelant que ces festivités ne datent pas d'hier, et à quel point elles vous sont chères.

Elles seront exposées le 14 juillet et également lors de la Saint-Roch sur la place des banquettes.

Ces photos sont d'ores et déjà visibles chez les commerçants du village.

Merci à vous tous, membres, bénévoles, habitants de Lisle de faire vivre le comité des fêtes.



Vivre à Lisle

L'association "vivre à Lisle" prévoit d'organiser un concert avec le Mosaic jazz Band en fin d'année. Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'association des enfants malades de l'hôpital de Périgueux.



Une pensée pour notre trésorier Jean-Pierre MARCHIVE qui nous a quittés en ce début d'année.

Les Chevauchées du Périgord

La pratique des sports équestres apporte aux enfants de multiples aptitudes.

D'abord la rigueur et l'adresse de leurs gestes.

L'équilibre et la conduite d'un cheval ne sont pas d'une facilité évidente. Les soins à prodiguer à un animal impliquent de la précision, du calme et de la volonté.

Les soins et la nourriture d'un cheval, ça s'apprend également.

La monte d'un cheval au pas, au trot, nécessite de la compétence. Il nous a fallu, à nous-mêmes de l'application et de l'expérience, avant de l'inculquer à nos propres élèves, et c'est moins facile que de se servir d'un vélo.

En pratiquant l'équitation avec notre monitrice Barbara AUTEFORT, vos enfants gagneront en compétence et équilibre plus que les parents n'imaginent.

Annie DURANTON, présidente



Flower Yoga

Amandine et Clotilde, toutes deux formées auprès de l'Institut Eva Ruchpaul, école académique de hatha-yoga à Paris, ont créé **Flower Yoga**, après 8 années de yoga au sein de Lisle Tonic pour Clotilde.

Les séances de yoga continuent à Lisle tous les mercredis de 10h à 11h15.

Nous vous proposerons également des séances de Yoga Nidra, de méditation, différents ateliers d'approfondissement sur le thème du yoga, ...

Le hatha-yoga d'Eva Ruchpaul est accessible à toutes et tous quels que soient votre âge ou votre condition physique, débutant ou avancé. C'est une pratique qui vise, par le souffle, la respiration et des postures adaptées à chacun.e, à assouplir, alléger le corps et apaiser le mental. Pas de performance, juste du bien-être.

Offrez-vous un temps d'exception rien que pour vous, nous vous accompagnons en douceur. Les 2 premières séances d'essai sont offertes et sans engagement.

« Dans l'immédiat, une sensation de bien-être, en différé une aptitude à la vie » Eva Ruchpaul.

N'hésitez pas à nous appeler ! **Amandine** : 06 19 60 75 77 – **Clotilde** : 06 79 87 91 77 ou par **Mail** : floweryoga24@gmail.com

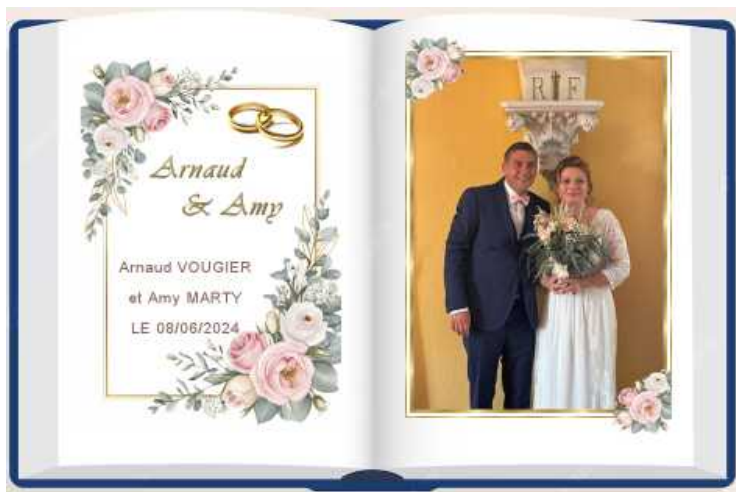


Cérémonie du 8 mai

Dès 11h une cérémonie a eu lieu au stade Renaud Cruveillier pour la journée des Déportés du 27 avril (depuis plusieurs années cette journée de commémoration est regroupée avec le 8 mai) avec lecture des textes fournis par l'Etat et les anciens combattants.

Un regroupement devant la mairie a précédé le cortège vers le Monument aux Morts. Faute d'enfants présents, cette année le drapeau Tricolore a été levé par M. Neil Llewellyn, retraité de l'armée britannique et résident du bourg de Lisle.

Léo Brudy, jeune porte-drapeau, nous a joué la Sonnerie aux Morts ainsi que la Marseillaise à la trompette.



Mme Fargeot a célébré ses 105 ans le premier janvier dernier



Baptême
Diana Yannick
BRUDY-MAZIN
Le 31 août 2024

Ils nous ont quittés en 2024

François DE OLIVEIRA FERREIRA décédé le 29 mars
Jean-Michel DUMONT décédé le 14 mai
Maxime RASPIENGEAS décédé le 5 août
Gérard BARDON décédé le 25 août





Hugo FILLATREAU né le
14/02/2024



Charlie DUCHEIX née le
21/03/2024



**Anouk, Margaret, Louise
JULIEN WARNER** née le
22/06/2024



Ezio POIGNANT né le
01/10/2024



Elise HADJ-AMARA LAJAT née le
26/10/2024



**Hadriel, Sohan, Vincent
HYVER DJAIDAOU** né le
03/11/2024



Allan, Michel, Albert DUVAL né le
14/11/2024



Eva, Marie, Colette BITHU née le
21/11/2024



Constance PETIT née le
03/12/2024

